

Agreste

Données

Numéro 76 - Février 2012

Haute-Normandie

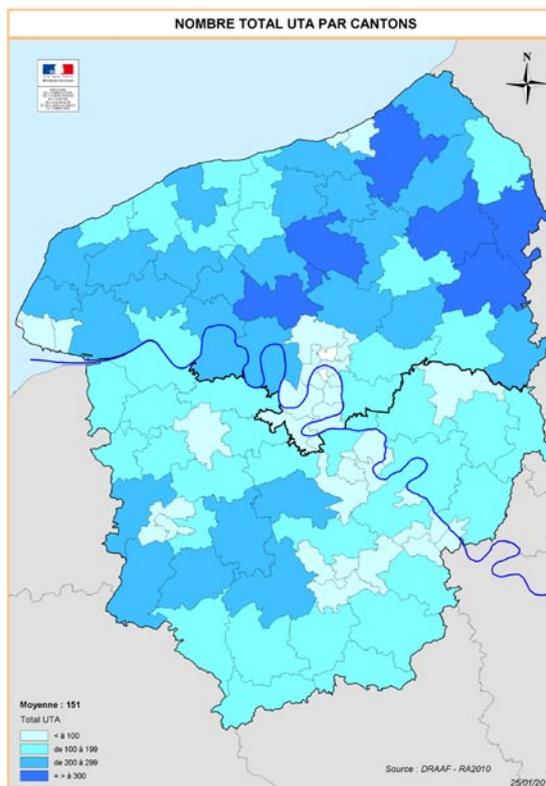
recensement
agricole
2010

15 000 emplois à temps complet dans l'agriculture en haute-normandie

Les agricultrices et les agriculteurs constituent toujours le noyau dur du travail agricole. La participation des membres de leur famille, longtemps traditionnelle en agriculture, diminue. Le recul du travail familial est compensé par une plus grande contribution des salariés permanents ou occasionnels.

22 800 personnes travaillent régulièrement dans les 11 500 exploitations agricoles de la région. En tenant compte du temps de travail réel des actifs permanents et de la main d'œuvre occasionnelle, l'ensemble représente 15 100 unités de travail annuel, ce qui correspond à autant d'emplois à temps complet. Le développement des formes sociétaires et la modification du statut des actifs agricoles vers une meilleure reconnaissance de leur travail, sont au cœur des évolutions constatées entre 2000 et 2010.

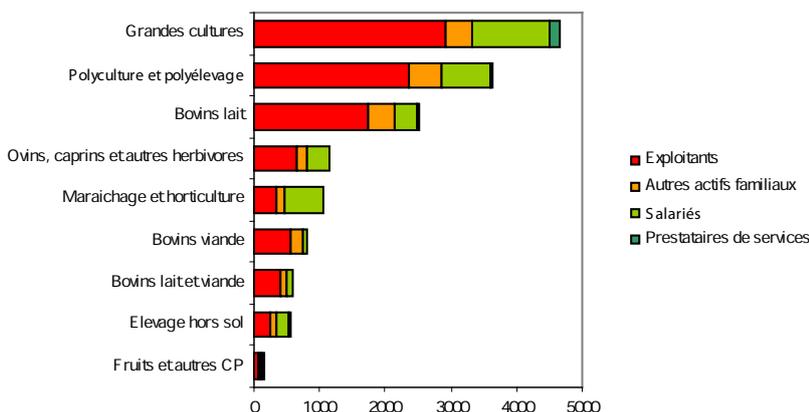
Entre 2000 et 2010, la population active agricole a diminué globalement de 24 % en Haute-Normandie, moins fortement que le nombre d'exploitations qui a baissé de 29 %. Les chefs d'exploitation et coexploitants, catégorie qui compte le plus d'actifs agricoles, ont perdu 23 % de leurs effectifs. Les conjoints actifs, c'est-à-dire exerçant une activité régulière sur l'exploitation, ont diminué de 40 %, c'est la catégorie qui a le plus fortement baissé. En revanche, le nombre de salariés permanents (hors famille) n'a diminué que de 6 % au niveau régional, mais en suivant une évolution inverse selon les départements : baisse de 19 % de l'effectif dans l'Eure et augmentation de 6 % Seine-Maritime.



Les trois-quarts des emplois agricoles concentrés dans trois orientations principales

En Haute-Normandie, les trois systèmes principaux, qui regroupent 80 % des exploitations, concentrent 72 % des emplois agricoles, tous statuts confondus : 31 % dans les exploitations de « grandes cultures » (40 % des exploitations), 24 % en « polyculture-polyélevage » (23 % des exploitations), 17 % en « bovins lait » (17 % des exploitations). Mais avec seulement 2,6 % des exploitations, l'orientation « maraîchage et horticulture » totalise 7 % des emplois agricoles du fait d'un nombre de salariés important. L'orientation « ovins caprins et autres herbivores » représente également 7 % des emplois. Cette orientation comprend les nombreux éleveurs de moutons, généralement sur des petites exploitations, mais aussi les élevages de chevaux, qui emploient de nombreux salariés.

Un tiers des emplois en grandes cultures



Moins de travail familial, plus de travail salarié

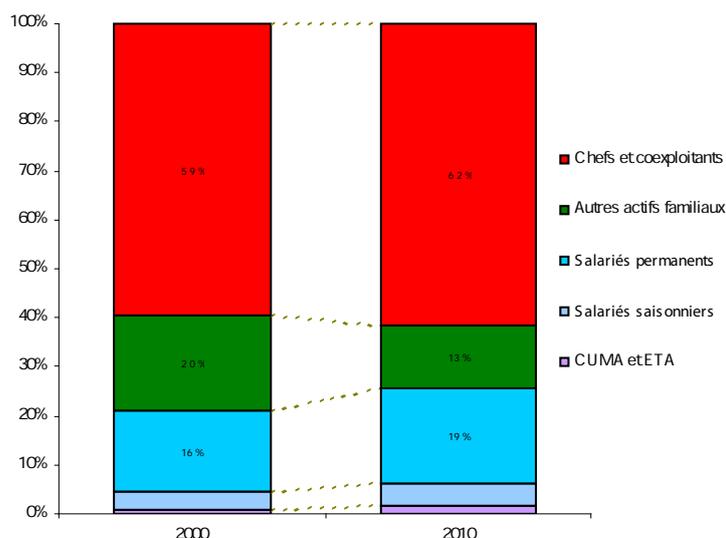
Conséquence de ces évolutions démographiques, le travail dans les exploitations s'est réorganisé. La baisse du travail familial, passé en 10 ans de 20 % à 13 % du travail total, est en partie compensée mécaniquement par une plus grande contribution des exploitants et coexploitants. En 2010, ils assurent 62 % du travail total, soit 3 points de plus qu'en 2000. Cette évolution, commune aux deux départements, est une conséquence du développement des sociétés qui a permis à certains conjoints actifs sans réel statut de devenir exploitant à part entière.

Pour compléter leur propre travail, les agriculteurs ont opté pour des stratégies différentes. En Seine-Maritime, le nombre de salariés permanents a augmenté de 6 % et leur contribution en part relative au travail s'est accrue de 4 points. Au final, la charge de travail moyenne par exploitation a légèrement augmenté, passant de 2,01 UTA par exploitation (moyennes et grandes) à 2,08. Dans l'Eure, le nombre de salariés permanents a diminué (- 19 %) et leur participation au travail agricole a peu augmenté (+ 1 point). En revanche, la part de travail externalisé (prestataires de services) a progressé de 2 points. Au final, la charge de travail par exploitation a diminué en 10 ans, passant de 1,8 à 1,7 UTA dans les exploitations moyennes et grandes.

La charge de travail moyenne par exploitation est donc plus faible dans l'Eure qu'en Seine-Maritime. Cet écart entre les deux départements s'explique par le poids respectif des différentes orientations. Les exploitations de grandes cultures, majoritaires dans l'Eure, sont moins exigeantes en main d'œuvre, elles fonctionnent avec 1,5 UTA en moyenne. Les exploitations comportant

de l'élevage (« polyculture-polyélevage » et « bovins lait »), plus nombreuses en Seine-Maritime, nécessitent 2,1 UTA en moyenne. Ramené à la surface, l'écart est encore plus important. Toutes orientations confondues, pour cultiver 100 ha, 1,4 UTA suffit dans l'Eure, alors qu'en Seine-Maritime, du fait de productions plus diversifiées, il faut 2,1 UTA.

Les salariés compensent la baisse du travail familial

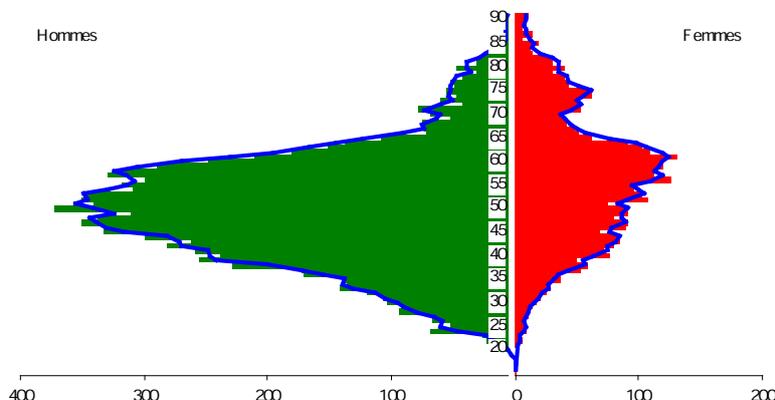


Les exploitants agricoles : un renouvellement difficile

La Haute-Normandie compte 14 100 exploitants agricoles et coexploitants, dont 9 500 dirigent 7 000 exploitations moyennes et grandes. Le développement des formes sociétaires explique que leur nombre a diminué moins vite que le nombre des exploitations. Un agriculteur sur quatre est une femme, c'est le même taux de féminisation qu'en 2000.

Les exploitants agricoles sont âgés de 52 ans en moyenne. Ils sont plus jeunes dans les grandes exploitations (46 ans) que dans les petites (59 ans). La répartition entre les différentes classes d'âge montre des signes de vieillissement. Entre 2000 et 2010, la part d'agriculteurs dans la classe des 50-59 ans a augmenté de 7 points alors qu'elle a diminué de 6 points dans la classe des 30-39 ans et de 3 points dans la classe des 40-49 ans. Pour les femmes, l'aspect concave de la pyramide des âges témoigne d'installations tardives liées en partie aux changements de statut, de conjointe active à coexploitante au sein de sociétés. Les femmes de 40 à 49 ans sont les plus concernées, c'est la seule classe d'âge qui a vu ses effectifs progresser de 7 points en part relative entre 2000 et 2010.

Pyramide des âges des agriculteurs



Le renouvellement des générations d'agriculteurs reste difficile. Pour 100 exploitants de plus de 50 ans, on ne compte que 9 agriculteurs de moins de 30 ans. Ce taux de relève particulièrement faible doit cependant être relativisé. En effet, les jeunes agriculteurs s'installent de plus en plus tard, à 28 ans

en moyenne (c'est l'âge moyen des bénéficiaires des aides à l'installation entre 2005 et 2010), il y a 30 ans, ils s'installaient à 24 ans. C'est aussi ce qui explique la faible proportion d'agriculteurs de moins de 30 ans.

Dans les grandes et moyennes exploitations, deux agriculteurs sur trois travaillent à temps complet

Le travail à temps complet est plus fréquent pour les hommes (75 %) que pour les femmes (55 %). A l'inverse, 17 % des agriculteurs consacrent moins d'un mi-temps au travail sur leur exploitation, et cette fois les femmes sont plus fréquemment concernées (30 %) que les hommes (13 %).

Par rapport à 2000, la part d'agriculteurs à temps partiel a progressé de 5 points. Contrairement aux apparences, il ne s'agit pas d'une réduction du temps de travail des agriculteurs, mais d'une toute autre réalité. La progression du temps partiel s'explique par le développement de formes juridiques complexes constituées de plusieurs sociétés dirigées par le même exploitant, lequel partage son temps entre elles. En effet, les deux tiers des exploitants concernés dirigent des sociétés.

Dans les grandes et moyennes exploitations toujours, neuf agriculteurs sur dix exercent cette profession à titre principal, les hommes un peu plus que les femmes (respectivement 92 % et 83 %). Les 10 % restant sont répartis entre les autres catégories socioprofessionnelles, avec une légère dominance pour les catégories « retraités » et « employés » qui concernent chacune 2 % des exploitants.

Dans les petites exploitations, la majorité des exploitants ne considère pas exercer la profession d'agriculteur. Ils sont retraités (40 %, dont la moitié d'anciens agriculteurs) ou doubles actifs (33 %, dont 12 % d'employés). Seul 25 % d'entre eux déclarent être agriculteur à titre principal. Sur 10 petits exploitants, 8 consacrent moins d'un mi-temps au travail de leur exploitation. La charge de travail moyenne est de 0,4 UTA par exploitation, presque exclusivement familial.

Les salariés agricoles sont jeunes

La Haute-Normandie compte 3 800 salariés permanents, employés dans un peu plus de 2000 exploitations. Parmi eux, environ 400 sont employés par un groupement d'employeur ou un autre type de prestataire, une forme de salariat surtout développée en Seine-Maritime. Près de 80 % des exploitations agricoles emploient moins de 5 salariés et seulement 7 % plus de 10 salariés, presque toutes dans le secteur du maraîchage et de l'horticulture.

Selon l'orientation des exploitations, le recours à l'emploi salarié est fortement variable. Dans les exploitations spécialisées en élevage bovin, le travail reste à 85 % familial, le recours à l'emploi salarié ne dépasse pas 15 % du travail total. Ces systèmes, bien que totalisant 26 % des exploitations, n'emploient donc que 13 % des salariés permanents. Dans les systèmes « grandes cultures » et « polyculture-polyélevage », l'organisation est intermédiaire. Le travail familial y est également important (plus de 70 %), mais l'emploi salarié représente plus de 20 % du travail. Ces systèmes, nombreux en Haute-Normandie, emploient plus de la moitié des salariés permanents. Enfin, certaines orientations reposent très largement sur la main d'œuvre salariée. C'est le cas du maraîchage et de l'horticulture (61 % de travail salarié), des élevages de chevaux (49 %) et des élevages hors-sol (45 %). Ces trois orientations, qui ne représentent ensemble que 16 % des exploitations régionales, emploient cependant le tiers des salariés agricoles.

Les salariés agricoles sont jeunes, 36 ans en moyenne et le taux de relève, exprimé par le rapport entre les moins de 30

ans et les plus de 50 ans, est supérieur à 2. C'est un niveau très élevé mais qui signifie aussi que c'est un métier où l'on ne fait pas de carrière longue. La profession ne compte que 19 % de femmes, le taux de féminisation est nettement plus élevé en élevage équin (44 %), en maraîchage (29 %) et en bovins lait (22 %), il n'est que de 10 % en grandes cultures et en polyculture-polyélevage.

Les postes occupés par les salariés agricoles sont très majoritairement des postes d'ouvriers (82 %). Les cadres et techniciens ne sont que 11 %. C'est l'élevage équin et l'élevage hors sol qui offrent le plus de postes à ce niveau. Plus de 5 % des postes de salariés sont occupés par des jeunes sous contrat en alternance. Ce sont les exploitations avec élevage (bovins lait et polyculture-polyélevage) qui accueillent le plus de jeunes en formation.

Compte tenu des orientations des exploitations, l'emploi saisonnier n'est pas très développé dans la région. Il représente environ 660 équivalent temps plein, soit 4,5 % du travail total, en légère augmentation en part relative depuis 2000. Le travail externalisé, réalisé par le personnel des entreprises de travaux agricoles (ETA) et, dans une moindre mesure, par le personnel des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) représente l'équivalent de 250 temps pleins, soit un peu moins de 2 % du travail total. En part relative, il a doublé depuis 2000. L'orientation grandes cultures consomme à elle seule la moitié du travail réalisé par les prestataires de service.

Les autres actifs familiaux privilégient le temps partiel

Les conjointes et conjoints d'exploitants agricoles qui travaillent sur l'exploitation sans être exploitant sont 3 400 (deux tiers de femmes et un tiers d'hommes). C'est la catégorie d'actif qui a le plus diminué depuis 10 ans, soit qu'ils ont choisi de ne pas travailler sur l'exploitation (ils sont 56 % dans ce cas), soit qu'ils ont opté pour le statut de coexploitant au sein d'une société (le nombre de conjoints coexploitants est passé de 400 à 900 en 10 ans). Les conjoints actifs sur l'exploitation privilégient le temps partiel, 70 % d'entre eux travaillent à moins d'un mi-temps, ils sont encore 50 % à moins de 1/4 temps. 30 % des conjointes actives sur l'exploitation exercent une autre activité professionnelle.

Les autres membres de la famille, 1 500 personnes environ, sont comme les conjoints. Les trois quarts d'entre eux consacrent moins d'un mi-temps au travail de l'exploitation. Ils sont enfants d'exploitant (44 % d'entre eux ont moins de 30 ans) ou parents (40 % ont plus de 60 ans). Le travail assuré par les conjoints et autres membres de la famille, bien qu'en forte baisse, représente encore l'équivalent de 1 900 emplois à temps complet.

L'emploi agricole dans l'Eure et en Seine-Maritime

	Eure				Seine-Maritime			
	Personnes		UTA		Personnes		UTA	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Exploitants et coexploitants	8 435	6 008	4 836	3 739	9 841	8 106	6 503	5 584
Autres actifs familiaux	2 912	1 831	1 350	679	4 808	3 089	2 410	1 254
Salariés permanents hors famille	1 851	1 491	1 461	1 167	2 173	2 309	1 668	1 776
CUMA et ETA	///	///	66	153	///	///	102	99
Salariés saisonniers	///	///	334	275	///	///	383	388
Ensemble	13 198	9 330	8 048	6 013	16 822	13 504	11 066	9 100

Méthodologie

Les actifs permanents correspondent aux personnes qui travaillent de manière régulière, au moins 8 mois par an, dans les exploitations agricoles, et ce quelle que soit la durée réelle du travail. Les actifs permanents sont regroupés en deux catégories : d'une part les actifs familiaux, comprenant les exploitants et les membres de leur famille (conjointes, enfants, parents...), dès lors qu'ils exercent un travail régulier sur l'exploitation ; d'autre part les salariés permanents qui ne sont pas membre de la famille. Toutes les personnes qui interviennent de manière irrégulière, sur une durée inférieure à 8 mois relève de la main d'œuvre occasionnelle : salariés saisonniers, stagiaires, personnels des entreprises prestataires de service... Pour mesurer la quantité de travail total en tenant compte du temps de travail de la main d'œuvre permanente et intégrer le travail réalisé par la main d'œuvre occasionnelle, on utilise le concept d'UTA (unité de travail annuel). Un UTA correspond à une personne travaillant à temps complet toute l'année sur une exploitation. Cette notion est préférée à celle d'ETP (équivalent temps plein), car la référence à la durée légale du travail n'a pas de sens s'agissant du travail des exploitants agricoles.

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
 Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
 2 rue Saint Sever - 76032 ROUEN CEDEX Tél : 02.32.18.95.93 - Fax : 02.32.18.95.97
 Courriel : srise.draaf-haute-normandie@agriculture.gouv.fr



- Directeur Régional : Philippe SCHNÄBELE
- Rédacteur en chef : Michel DELACROIX
- Composition - Impression : SRISE Haute-Normandie
- Dépôt légal à parution

- ISSN : 1953 - 5813
- © Agreste 2011

